

L'ECHO DILON



VOLUME 14 NUMÉRO 3

Été 2024

FESTIVAL RÉCRÉATIF

19-20-21 JUILLET 2024
AU STADE DE ST-ODILON

VENDREDI 19 JUILLET

Dès 17h00 : Tournoi de balle-molle
17h00-21h00 : Karaké avec Josée Turcotte
21h00- 1h00 : Mathieu Roy et Dave Chenel



SAMEDI 20 JUILLET

Dès 9h00 : Tournoi de balle-molle
9h00-12h00 : Marché agro-alimentaire (Chapiteau)
13h00-16h00 : Activités enfants: Mini-putt, jeux gonflables
13h00-16h00 : Tournoi de poches (Inscription sur place)
16h00-19h00 : Dégustation de cocktails FT 2,0 (Chapiteau)
21h00-00h30 : Groupe Upside Down (Chapiteau)



DIMANCHE 21 JUILLET

Dès 9h00 : Tournoi de balle-molle
13h00-17h00 : Danse Country avec Lyne Groleau



NOS FIERES PARTENAIRES:



GRUPE
PICHÉ



Prochaine
parution en
septembre 2024

L'ECHOdilon est notre bulletin trimestriel d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

Rédaction et mise en page:

Claudia Duquet
Dominique Giguère

Collaboratrices:

Nathalie Boily
Mélicha Chrétien

Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne
111, rue Hôtel de ville
Saint-Odilon

Tél: 418-464-4801

Fax: 418-464-4800

www.saint-odilon.qc.ca

DES NOUVELLES DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Nouveauté!

Suivi des dernières séances du conseil municipal

Nous vous présentons un bref résumé des points discutés lors des dernières séances du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne. **Pour plus de détails et pour consulter les décisions précises prises lors de ces séances, vous pouvez accéder aux procès-verbaux complets sur notre site internet.** Nous vous invitons à rester informés des développements municipaux qui touchent notre quotidien et à participer activement à la vie de notre communauté.

Séance extraordinaire du 4 juin 2024

Cette séance a porté principalement sur des avis de motion et l'adoption de premiers projets de modifications des règlements de zonage, du plan d'urbanisme et du règlement administratif en matière d'urbanisme. Les modifications proposées visent notamment la création de nouvelles zones, l'instauration de normes de verdissement et la clarification de certaines terminologies, afin de mieux réguler les usages des sols et de favoriser des environnements urbains plus verts et durables.

Les principaux changements incluent l'ajout de zones mixtes, la modification des limites et des affectations des sols, ainsi que l'introduction de nouvelles exigences en matière de verdissement des espaces de stationnement et de plantation d'arbres en zone urbaine. Les projets de règlement ont été présentés, discutés et adoptés comme premier projet, en prévoyant une assemblée publique de consultation avant leur adoption finale.

Ces initiatives témoignent de l'engagement du conseil municipal à adapter et améliorer les règlements urbains pour répondre aux besoins évolutifs de la communauté et de l'environnement.

Séance ordinaire du 10 juin 2024

Les principaux points à l'ordre du jour de la séance du 10 juin comprenaient l'adoption des procès-verbaux des séances précédentes, l'approbation des comptes fournisseurs pour mai 2024, et la présentation d'un avis de motion pour la constitution d'un fonds local pour la réfection et l'entretien des voies publiques. Un rapport de l'année 2023 a également été présenté par le maire et sera distribué aux citoyens.

Des décisions ont été prises concernant des questions d'urbanisme, notamment l'autorisation de travaux pour le prolongement de la rue des Cerisiers par Hydro-Québec et l'utilisation de drones pour vérifier les déclarations des exploitants de carrières sablières.

En travaux publics, des contrats ont été attribués pour l'inspection de conduites d'égout pluvial de la rue Langevin et le contrôle qualitatif des sols pour les travaux du 10^e rang Ouest.

En matière de loisirs, la municipalité a décidé d'augmenter le nombre de parutions du journal municipal et a autorisé l'acquisition de lots appartenant à l'OTJ.

Assemblée de consultation publique du 20 juin

L'assemblée de consultation concernant les règlements 423-2024 Modification du règlement de zonage 394-2021, 424-2024 Modification du plan d'urbanisme 392-2021 et 425-2024 Modification du règlement administratif en matière d'urbanisme a été tenu le 20 juin dernier tel que publié dans l'avis public du 5 juin 2024.

Une assemblée de consultation publique dans le processus d'adoption d'un règlement d'urbanisme sert à informer les citoyens, recueillir leurs avis, améliorer le projet de règlement grâce à leurs commentaires, assurer la transparence du processus décisionnel et encourager la participation citoyenne. Cela permet de créer un dialogue constructif entre les autorités municipales et la communauté, garantissant que les règlements adoptés sont bien informés et largement acceptés.

Le conseil municipal a recueilli les commentaires de plusieurs citoyens et a décidé de retourner à la table à dessin afin de modifier certaines dispositions de ses règlements. De nouveaux règlements seront rédigés, et vous serez informés par un avis public dans ce journal lorsque la tenue d'une nouvelle assemblée de consultation publique sera nécessaire. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

Séance ordinaire du 8 juillet 2024

Lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2024, le conseil municipal a abordé plusieurs sujets importants. Les membres ont adopté les procès-verbaux des séances précédentes et approuvé le paiement des comptes fournisseurs pour un montant total de 725 875,46 \$. Le règlement 428-2024 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques a également été adopté. En matière d'urbanisme, des rapports ont été présentés

et des permis ont été autorisés, incluant des dérogations mineures pour des propriétés sur la rue des Lilas et le 8e Rang Ouest.

En travaux publics, le conseil a mandaté la Ville Saint-Joseph-de-Beauce pour la conception de plans et devis pour la réfection du 10e rang Est et a approuvé la réception définitive des travaux pour le bassin de rétention. Concernant la sécurité publique, le rapport d'intervention de juin 2024 a été accepté, et des discussions ont eu lieu sur la résiliation d'un contrat avec l'escouade canine.

URBANISME



Depuis le 25 juin dernier, M. Grévisse Ilumbu MPal assume les fonctions de Responsable du Service d'Urbanisme de notre municipalité et ce, pour une durée indéterminée. M. Grévisse occupe le poste de coordonnateur à l'inspection régional de la MRC Beauce-Centre.

Cette décision fait suite d'une réorganisation administrative temporaire. En effet, la Municipalité détient une entente avec la MRC concernant des services d'urbanisme et de support en comptabilité. En raison d'un manque d'effectif à la MRC, nous avons décidé de ré-attitrer l'ensemble de nos opérations comptables à Mme Mélissa Chrétien au bureau municipale, laquelle n'émettra donc plus de permis pendant cette période.

M. Grévisse sera disponible pour vous accueillir au bureau municipal les mardis et vendredis matin. Il sera également joignable par courriel ou par téléphone en dehors de ces horaires pour répondre à vos questions et fixer des rendez-vous.

Nous vous encourageons vivement à planifier à l'avance vos projets afin d'obtenir les permis nécessaires et de garantir la conformité de vos travaux aux règlements municipaux. Pour faciliter et optimiser le processus de demande de permis, nous vous recommandons de vous munir de votre formulaire de demande de permis dûment rempli (disponible sur notre site internet et annexé au présent document), ainsi que des plans et autres documents pertinents.

Voici les coordonnées de M. Grévisse :

Téléphone : 418-774-9828

Courriel : inspection@mrcbeaucecentre.com

Bureau municipal : 418-464-4801 (mardi am et vendredi am)

Formulaire de permis : www.saint-odilon.qc.ca





SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE PRÉVENTION 2024



SOPFEU

Puis-je faire un feu de camp en forêt ou à proximité?

Veillez noter que s'il y a une mesure préventive telle qu'une suspension de permis de brûlage ou une interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert celle-ci est prioritaire à l'indicateur que vous fournirait le danger d'incendie. Vérifiez [les restrictions en vigueur](#) avant de vous rendre en forêt.

- **BAS**: Risque d'incendie de faible intensité à propagation limitée, c'est **le bon moment pour allumer votre feu de camp**.
- **MODÉRÉ**: Risque d'incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien, **faites uniquement des feux de petite dimension** (1m X 1m maximum).
- **ÉLEVÉ**: Risque d'incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre, **n'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h**.
- **TRÈS ÉLEVÉ**: Risque d'incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes dont les conditions au front sont au-delà de la capacité des équipes terrestres, **allumez des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire**.
- **EXTRÊME**: Risque d'incendie de cimes de forte intensité, qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable, **évitez d'allumer des feux**.



Astuce de pro! Téléchargez l'application mobile de la SOPFEU, enregistrez votre municipalité dans vos favoris et soyez informés en tout temps du danger d'incendie dans votre secteur.

ZONE URBAINE

Dans la zone urbaine, ayez en tout temps un pare-étincelles si vous possédez un foyer extérieur.

RÈGLEMENTATION MUNICIPALE 293-2008

Article 7

- 7.4. Malgré l'article 7.3, le directeur ou son remplaçant peut donner un permis de brûlage pour faire brûler de branchages résultant d'un déboisement en zone agricole aux conditions suivantes :
 - 7.4.1. Le requérant fait parvenir un avis écrit au Service de Sécurité Incendie de son intention de brûler des branchages au moins 3 jours ouvrables à l'avance;
 - 7.4.2. Les conditions de risques d'incendie de la SOPFEU le permettent;
 - 7.4.3. Les conditions de sécurité exigées sur le permis de brûlage sont respectées;
 - 7.4.4. Malgré l'émission de permis de brûlage, tout incident réclamant la présence du service d'incendie pourra être facturé;
- 7.5. Il est interdit de construire ou d'installer un foyer extérieur à moins qu'il ne soit situé à plus de 3 mètres de tout bâtiment. En plus, ce foyer doit être muni d'un pare-étincelles pour la cheminée et les faces exposées.
- 7.6. Il est de plus interdit de brûler, à l'extérieur, des déchets et/ou toute matière susceptible de causer des odeurs ou des fumées nocives pouvant affecter le bien-être et/ou la santé des gens.

Pour information :

Robert Ruel

Directeur SSI
Saint-Odilon
Caserne #1, MRC Robert-Cliche

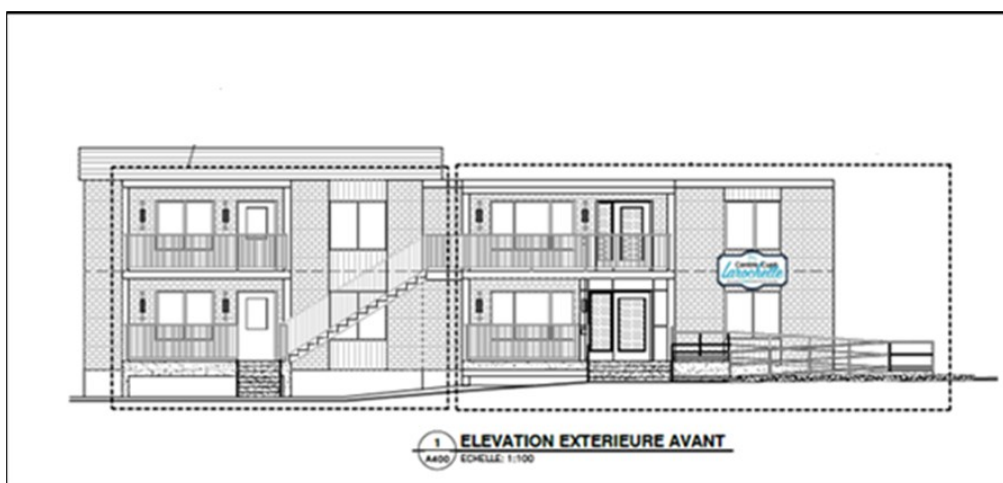


Centre Curé Larochelle

C'est au mois d'août que les travaux d'aménagement de rampes d'accès et de portes automatisées débuteront. Ces travaux s'avèrent nécessaires pour faciliter les déplacements de nos résidents. Ces aménagements permettront également d'agrandir les galeries en façade pour maximiser l'espace disponible. Durant les travaux, les accès au bâtiment seront limités en façade et la circulation sera dirigée vers la porte arrière.

Ces travaux sont possibles grâce à l'obtention de plusieurs subventions.

Nous avons également obtenu une subvention pour acquérir du mobilier afin de meubler les nouvelles galeries. L'achat de ce mobilier sera fait au courant de l'automne prochain.



La patrouille verte

Nous sommes ravis de vous annoncer le retour de la patrouille verte dans notre communauté!

Cette année, nous embauchons 3 étudiants dynamiques pour sensibiliser et accompagner les citoyens concernant la gestion responsable de leurs matières résiduelles.

Merci de soutenir nos efforts pour promouvoir une gestion responsable des déchets.

L'équipe de la patrouille verte.

Alyssa Cid

Loucas Roy

Esteban Cid

**MRC
BEAUCE-CENTRE**



Municipalité Saint-Odilon

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé durant la période des vacances de la construction (du 22 juillet au 4 août 2024).

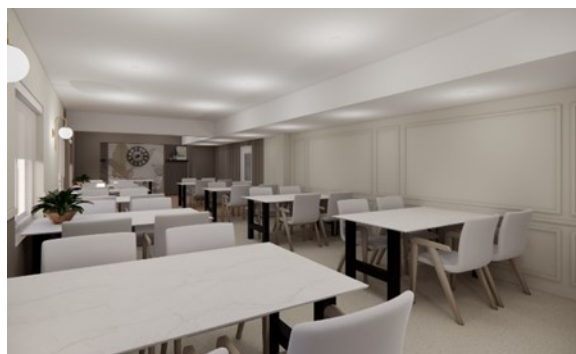
Pour toute urgence, composez le 418-464-4801.

Merci et bonnes vacances!



TABLEAU DES HONNEURS

Félicitations au Centre Curé Larochelle qui lors du concours Au Cœur de notre Collectivité organisé par la Promutuel, a remporté 50,000\$ pour la réfection de la salle à diner. Les travaux devraient débiter à l'automne.



Le capitaine de l'Océanic de Rimouski, Jacob Mathieu, a reçu une invitation pour le camp de développement et le camp des recrues des Golden Knights de Vegas suite au repêchage qui prenait fin le 29 juin.

Félicitations Jacob!



En 6e ronde du repêchage 2024 de la Ligue professionnelle de hockey féminin (LPHF), l'équipe de New York a sélectionné l'attaquante native de Saint-Odilon-de-Cranbourne, Emmy Fecteau. Repêchée avec le 31e choix au total, elle a été la première et seule Québécoise à être sélectionnée.

Félicitations Emmy!

Le 11 juillet dernier a eu lieu la présentation de l'œuvre « Les Baigneurs » de Monsieur Victor Abel. Cet œuvre sur son chevalet monumental était initialement érigée sur la promenade Champlain à Québec l'année dernière. Le musée Marius B Musée accueillera l'œuvre de M. Abel tout le long de l'été.

« Je suis honoré que le Marius B. Musée accueille mon œuvre et j'espère vous retrouver en grand nombre pour partager cette expérience unique ».



**Félicitations et soyons fiers
de ces belles réussites !**



Les contenus d'actualité n'étant plus disponibles sur Facebook, il devient difficile pour nous de demeurer au courant de vos réalisations.

Nous vous invitons à faire parvenir vos photos et articles à l'adresse : loisir@saint-odilon.qc.ca

VIE COMMUNAUTAIRE

UNITÉ MISSIONNAIRE NOUVELLE BEAUCE



PAROISSE DE SAINTE-FAMILLE-DE-BEAUCE
740, avenue du Palais
Saint-Joseph-de-Beauce (Québec)
G0S 2V0



PAROISSE DE SAINTE-MÈRE-DE-JÉSUS
62, Notre-Dame Sud
Sainte-Marie (Québec)
G6E 4A2

Communiqué

5 juillet 2024

Équipe presbytérale

Nous désirons vous communiquer d'importantes informations concernant la composition de l'équipe presbytérale pour l'année pastorale débutant le 1^{er} août 2024.

L'abbé Michel Mondou agira comme modérateur à plein temps pour l'unité missionnaire Nouvelle-Beauce et sera prêtre curé in solidum pour la paroisse de Ste-Mère de Jésus.

L'abbé François Proulx agira comme curé in solidum à raison de trois (3) jours par semaine pour la paroisse de Ste-Famille de Beauce tout en étant en formation en droit canon à Québec à raison de deux (2) jours par semaine.

L'abbé Victoriano Salazar-Navarro agira comme prêtre associé à plein temps pour l'unité missionnaire Nouvelle-Beauce.

D'autres changements à l'équipe pastorale pourraient survenir et nous vous tiendrons bien sûr au courant.

Prêtres collaborateurs

Veillez aussi noter ces changements :

L'abbé Armand Bégin deviendra prêtre collaborateur pour l'unité missionnaire Nouvelle-Beauce à partir du 1^{er} août prochain. Durant le mois de juillet, l'abbé Armand sera en vacances mais sera présent bien entendu pour la neuvaine de Ste-Anne à Ste-Marie. Nous lui souhaitons bien sûr de bonnes vacances fort méritées et de nous revenir dans son nouveau rôle en août. Comme l'abbé Armand sera à la retraite donc ne sera plus curé répondant pour la paroisse de Ste-Mère de Jésus, toutes les communications devront être acheminées à l'abbé Michel Mondou et ce à partir du premier juillet 2024.

L'abbé Victor Bernier deviendra prêtre collaborateur pour l'unité missionnaire Nouvelle-Beauce à partir du 1^{er} août prochain. Durant les mois de juillet et août, l'abbé Victor sera en vacances la semaine mais sera présent pour les célébrations de la fin de semaine. Nous lui souhaitons bien sûr de bonnes vacances fort méritées et de nous revenir dans son nouveau rôle en août. Comme l'abbé Victor sera à la retraite donc ne sera plus vicaire, toutes les communications devront être acheminées à l'abbé François Proulx et ce à partir du premier juillet 2024.

L'abbé Laval Bolduc continuera sa précieuse contribution comme prêtre collaborateur. L'abbé Laval sera en vacances du 14 juillet au 9 août. Durant cette période, il sera disponible pour différents ministères. Nous lui souhaitons aussi de bonnes vacances reposantes.

Merci pour votre précieuse collaboration.

Les abbés Michel Mondou et François Proulx



CVA 2024

Notre campagne pour la CVA est présentement en cours. Si vous n'avez pas encore reçu la visite de nos bénévoles, cela ne devrait pas tarder.

Pour ceux dont c'est possible, vous pourrez les remettre au bénévole au moment de sa visite ou lors d'une visite ultérieure, ou les laisser vous-même au secrétariat de la fabrique si vous le désirez.

Beaucoup plus qu'une église, votre église est un lieu de culte, un lieu de rencontre et de vie communautaire qui vous accompagne à plusieurs moments de votre vie. Votre soutien financier est très important ! Il contribue également à l'entretien d'édifice qui fait partie de notre patrimoine collectif.

La contribution volontaire annuelle (CVA) est l'activité principale de financement de notre paroisse. Vos dons nous permettent de demeurer une Église active! Ils serviront toujours à assurer l'ensemble des activités de **NOTRE communauté!**

MERCI de votre soutien qui est nécessaire à la continuité de tous les services offerts par VOTRE ÉGLISE DE ST-ODILON.

Merci à nos précieux bénévoles!

Votre CCOL :

Marie Rodrigue, coordonnatrice

Mariette Drouin

Marie-Pierre Drouin



Bibliothèque l'Intello

Prendre note que la Bibliothèque l'Intello sera fermée durant la période des vacances de la construction (du 22 juillet au 4 août 2024)

Merci et bonnes vacances!



CARNET DU LECTEUR JANVIER À DÉCEMBRE 2024

DE BEAUX PRIX À GAGNER



UNE TABLETTE SAMSUNG
GALAXY TAB S6 10,4"
AVEC STYLET (VALEUR 350\$)



UNE CARTE CADEAU DU
MAGASIN RENAUD BRAY
D'UNE VALEUR DE 200\$



UN ENSEMBLE DE JEUX DE
SOCIÉTÉ POUR LA FAMILLE
(VALEUR 100\$)

NOM DU PARTICIPANT(E) :

**Biblio
L'Intello**
Nous avons À CŒUR d'éveiller et d'informer



ATTENTION



Le compte Facebook Coordonnateur sera supprimé le 22 juillet 2024.

Nous vous invitons à vous abonner à la page Facebook suivante afin de communiquer avec nous:



**Municipalité Saint-Odilon
de Cranbourne**



Journée de la culture

La communauté

Vous êtes d'une autre nationalité (Autre que canadienne)?

Vous avez des talents de cuisinier, de danseur ou autre?

Vous seriez intéressés à vous impliquer lors des festivités de la journée de la culture le 26 octobre prochain?

Nous avons des questions pour vous! Contactez Claudia au 418-464-4801 pour plus d'informations!

ÉVÉNEMENTS À VENIR



**Le Marché public
Beauce-Centre débarque
à Saint-Odilon**

**Samedi le 20 juillet 2024
de 9h00 à 12h00
au stade de St-Odilon
(109, rue du Centenaire)**

**Venez encourager nos
producteurs locaux!**

MRC
BEAUCE-CENTRE Québec
Entente de développement culturel

Saint-Odilon
de-Cranbourne

MARCHÉ PUBLIC
Beauce-Centre
Beauceron que c'est bon

La culture dans le parc!

Spectacle de musique sur le piano extérieur

**7-14 août | Dans le parc de la culture
(Gazébo Municipalité)**

**Prestation musicale d'une durée 45 minutes
par Mattis Vachon, résident de St-Odilon.**

**Spectacle "Magie Chien & Magicien"
avec Yan Beauregard**

**Mercredi 21 août à 18h00
Dans le parc du sous-bois**

**Spectacle de magie de 60 minutes suivi
d'une séance de photos après la prestation.**



Nos fiers Partenaires:



Messe country



En l'église de St-Odilon
le dimanche 18 août 2024, à 10h30
Prestation débutant dès 10h
Même formule que l'an passé.

Sors ton chapeau, tes bottes, ton habillement
western et viens célébrer avec nous!

L'invitation est lancée
à toute la population de St-Odilon
et des paroisses environnantes

Bienvenue à vous tous!



FESTIVAL DE SOCCER

17-18 AOÛT 2024 | 9H00-18H00



**AU STADE DE ST-ODILON
109, RUE CENTENAIRE**

AU PROGRAMME :

JEUX GONFLABLES, CANON À MOUSSE,
DÉMONSTRATION DE HOCKEY AVEC
JACOB MATHIEU (OCEANIC)+MASCOTTE
ET EMMY FECTEAU (STIGNERS)
MARCHÉ PUBLIC BEAUCE-CENTRE



UN PETIT CREUX?

FOODTRUCK HOLA CHURROS,
GRIGNOTINES & BREUVAGES
SUR PLACE LES 2 JOURS!



VENEZ ENCOURAGEZ NOS ÉQUIPES!

NOS PARTENAIRES:



■ Votre Conseil Municipal

■ Maire:

■ Monsieur Patrice Mathieu

■ Conseillers:

■ Mesdames: Audrey Pomerleau

■ Maryse Baillargeon

■ Messieurs: Éric Morency

■ Michel Pigeon

■ Sylvain Carboneau

■ Vincent Poulin

Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2024

15 janvier-12 février-11 mars-8 avril-13 mai-

10 juin-8 juillet-12 août- 9 septembre-

7 octobre-11 novembre- 9 décembre.

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au
111, rue de l'hôtel de ville à
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0

Tél: 418-464-4801

Télécopieur: 418-464-4800

Courriel: info@saint-odilon.qc.ca

Directrice générale greffière-trésorière:

Mme Dominique Giguère

Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

Coordonnateur aux travaux publics:

Coordonnatrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :

Mme Claudia Duquet

Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 8:00h à 12h00
et de 13h00 à 16:30h et le vendredi
De 8:00h à 12h00

Bibliothèque Municipale

111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

MARDI: 13h00 à 16h00

JEUDI: 13h00 à 16h00 et 18h30 à 20h00

SAMEDI: 9h00 à 12h00



Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

loisir@saint-odilon.qc.ca